

Demande d'abonnement « Toutes zones vertes – Véhicule 100% électrique »

à transmettre à : abonnement-elec-cmis@lehavre.fr ou à déposer en mairie

- Nouvel abonnement
 Renouvellement d'abonnement. Indiquez le n° de l'abonnement :

Statut : Particuliers Professionnel

Identité du demandeur :

Nom et prénom du bénéficiaire :

Raison sociale de l'entreprise (si professionnel) :

Adresse mail du gestionnaire de l'abonnement :

Adresse postale (indiquer celle de l'entreprise si professionnel) :

.....Code postal : Ville :

N° de portable ou fixe :

L'abonnement prend effet à réception du mail de confirmation de l'abonnement envoyé par le service stationnement de la Ville du Havre. Dans l'attente de cette confirmation le demandeur doit déclarer son stationnement via la prise de ticket gratuit valable 2h00 en zone orange ou 6h30 en zone verte :

- A l'horodateur en saisissant la plaque d'immatriculation
- Via l'application de ticket dématérialisé PayByPhone :
 - o Code tarif 76603 – zone orange
 - o Code tarif 76604 – zone verte

L'apposition de la vignette Crit'Air verte est obligatoire

Pièces justificatives à fournir : (conformément à l'arrêté municipal en vigueur)

	Particulier	Professionnel
Certificat d'immatriculation du véhicule à déclarer portant les mentions « P3 = EL » et « V7 = *vide* »	x	x

Je reconnais avoir été informé que :

- La vignette Crit'Air verte doit être visible à l'avant du véhicule sous peine de recevoir un forfait post-stationnement
- **L'abonnement est uniquement valide en zone verte. Pour stationner en zone orange, la prise d'un ticket valable 2h00 est obligatoire :**
 - o En utilisant le code 76603 sur PayByPhone et en validant le ticket dématérialisé.
 - o En saisissant le numéro d'immatriculation à l'horodateur et en validant le ticket.
- Le renouvellement de l'abonnement n'est pas automatique. Il est à réaliser tous les ans.

Le / /

signature (précédée de la mention «lu et approuvé »)

